

Compte-rendu du Bureau – lundi 4mars 2019
Maison Des Sports – NANTES
19h

Présents : François COURTOIS, Marie-Josée PADIOLLEAU, Vincent DUCASSE (Viso-conférence), Françoise de BERNON, Jean-Michel QUENTIN, Pascale ROBINEAU, Guillaume PAPIN (en visio à partir de 20 h 30).

Invitée : Emilie SERY (Responsable Administrative et Financière)

Excusés : Claude GANGLOFF, Philippe COMBE, Michel LEVI DI LEON (CTS)

Absent : Christophe LUYS.

1) Informations fédérales (F. de BERNON)

Conseil d'Administration FF Volley du 23/02.

CNDS : Nouvelles dispositions : La gestion peut être faite par une fédération qui a un projet fédéral (ce qui est le cas de la FF Volley) et sur un plan territorial. Revers de la médaille : peut-être il y aura plus de dossiers, mais si le montant minimum du coût de l'action reste identique, voire augmente, on peut penser qu'il n'y aura pas plus de dossiers. La DRDJSCS invite le mercredi 13 mars les présidents de ligues et comités régionaux au sujet de la campagne CNDS 2019. F de BERNON y sera présente. A priori il n'y a pas eu d'invitation similaire au niveau départemental.

Conseil de surveillance : renouvellement des élus ; candidatures à déposer entre 1^{er} et 23 avril.

Terminologie de la licence : il va falloir parler de « licence » quand il s'agit de la part Fédérale et parler de « cotisation » quand il s'agit des parts ligue et départementale. Etude est en cours pour la simplification de la licence.

Les Présidents de ligue ont été réunis par Eric TANGUY avant le CA fédéral le 22/02 : les comptes 2018 de la FF Volley sont négatifs : environ moins 1M € dû à des événements pour 550 k€, le prix de l'affiliation a diminué et la baisse des recettes sur les licences malgré la différenciation et l'ajout de 2 équipes IFVB et CNVD jouant en LNV, donc prises en charge par la FF Volley. Le Président a demandé d'être solidaires. Beaucoup de postes budgétaires sont revus à la baisse. Impact sur les AAL : en 2^{ème} versement, la ligue touchera 8 500 € au lieu de 13 500 €. Et sur le budget 2019, au lieu de 400 k€, 250 k€ seront alloués aux AAL.

Dérapage de partenaires : 140 k€ en moins. L'augmentation des licences n'est pas dans l'air du temps pour le moment.

Projet dans le secteur sportif : la péréquation dans le championnat national sera calculée par division et non par poule. Autre projet : 1 jeune joueur muté voit sa formation en pole en partie prise en charge par le club recevant.

Une rallonge de subvention de 150 K€ est accordée par le ministère, car l'équipe de France est estimée médaillable en 2024.

Le Conseil Départemental de Mayenne se positionne pour le championnat du monde de volley assis en 2022.

2) Fonctionnement (F. de BERNON)

Accord d'entreprise

E. SERY et F. de BERNON ont rencontré jeudi 28/02 les deux juristes de SOREGOR pour aborder la possibilité de mettre en place un accord d'entreprise pour autoriser les temps partiels modulés (cas d'Alexis MUSTIERE notamment). Un point a été fait sur l'ensemble des contrats de tous les salariés de la Ligue, des avenants et nouveaux contrats doivent être faits en fonction du type de contrats des salariés, mais pas d'accord d'entreprise. On ne parle plus d'heures complémentaires. SOREGOR va proposer un projet financier pour voir quand nous mettrons tout en place prochainement.

Remplacement E. SERY :

Lancer le recrutement : E. SERY s'en charge : Pôle Emploi, Comités Départementaux, clubs, écoles, APEC. Le contrat doit débiter 3 semaines avant et 2 jours après la période d'absence d'E. SERY. (mi-juillet à début novembre).

Préparation réunions du 09/03 :

F. DE BERNON sera absente de la réunion.

E. POTIRON s'occupe de l'organisation logistique des réunions.

9 h-11h : Statuts & règlements : N. LE BOULAIRE avec E. POTIRON. 2 représentants par CD. Au total 14 personnes.

En fonction du planning : la réunion des Présidents des comités départementaux se calera dans la matinée.

11h-13h : Arbitrage : P. COMBE avec E. SERY. : au total 10 personnes

11h-13h : Sportive : J-M. QUENTIN, P. DELAUNE et E. SERY : au total 18 personnes.

Accueil café à partir de 8h45 : jus de fruit, café, croissants, eau. Pour 30 personnes.

Déjeuner au Buffalo Grill pour ceux qui le souhaitent à 13h au tarif Ligue et prise en charge des membres du CD uniquement.

La place dans les salles étant limitées, ceux qui ne se sont pas inscrits aujourd'hui ne pourront pas venir.

Arrivée de Nicolas Le Boulaire

Préparation AG Ligue

Les courriers aux collectivités partiront mardi 5 mars.

Les vœux des clubs vont être envoyés le 5 avril, pour un retour le 6 mai (Bureau) pour une étude au comité directeur du 18 mai 2019. Une réunion préalable est prévue des commissions développement, statuts & règlements et sportive pour étudier les vœux, le 13 mai en visio entre Nantes et les Ponts de Cé.

Jean-Michel souhaite repousser réunion du 18 mars plus tard et la faire peu avant celle du 18 mai.

Décision : le livret de l'AG ne sera plus en version papier mais uniquement par envoi par mail au comité directeur ; l'envoi est à faire le vendredi 14 juin. Cela implique un retour des rapports de commissions le 15 mai avec validation le 18 mai. Le rapport d'activité sera validé au comité directeur du 22 juin. E. SERY et P. ROBINEAU prévoient de se voir semaine 23 pour préparer le rapport d'activité.

3) Secteur sportif :

Sportive :

Finales : J-M. QUENTIN gère le calendrier avec les candidatures reçues ; il manque un site pour le tournoi des meilleurs 2nd. Sont candidats à ce jour : finale 1^{er} prénat G et F : ASSPTT LAVAL - finales 2 et 3 G : St

Léger Sous Cholet ; rien pour les filles. Finales coupe PDL sénior : Les Landes Génusson. Finales coupe PDL jeune : St Barthélémy et éventuellement pour finales jeunes élite, ainsi que VBN. Finales M17 Honneur : Haut de Goulaine. Tous ces sites sont provisoires, en attente d'autres candidatures potentielles. Nicolas LE BOULAIRE pose une option à confirmer par son Bureau de club.

Challenge Competlib : retour pour le 11 mars de chaque dép. et vendredi 29 mars : phase région. Finale probable à Cannes. A confirmer.

Coupe de France M11 F & G : confirmation de l'inscription VBN G ; Nicolas a eu l'info ce jour.

Sportive jeune : RAS. Seul souci de date avec l'Ille d'Yeu sur ½ finale PDL du fait d'une formation est réglé. Et réglé pour Beaufais ce jour.

NB : la feuille de match électronique ne sera pas utilisable sur les championnats région la saison prochaine.

Statuts et règlements :

N. LE BOULAIRE a l'impression qu'il y a moins de forfaits ; à contrôler.

2^{ème} réunion S&R : 44 : souci avec les dirigeants de Clisson. La Baule manque 1UF. St Bart : manque 1 UF et 1 licence. Demande pour école de volley (manque 3 licences). St Bart prévenu. St Léger : manque une ½ UF. (faudrait validation convention école ou école de volley ; Emilie a relancé école). Voir en annexe ou ci-dessous le tableau de Nicolas.

Point arbitres : St Nazaire : 13 arbitres, mais seuls 4 officient et ne couvrent pas le National (-11 points). Bougenais en difficulté. Cholet ; Guéméné peut régulariser d'ici la fin de saison ; SCO : 11 arbitres mais 2 officient et il manque 3 couvertures région. Conclusion : 82 % des DAFA satisfaits à ce jour. Nicolas a rappelé aux Présidents de CDA quelques principes (notamment l'arbitrage en départemental compte, compter les arbitres jeunes sur régionaux jeunes). Date butoir : finales de mai.

Commission beach :

La commission s'est réunie mardi 26 février. Deux dates de phases qualificatives à la participation aux beachvolleyades ont été retenues : dimanche 12 mai à Pornic (Club support : Nantes Rezé Beach Volley) et le samedi 15 juin à Brétignolles sur Mer (Structure support : Comité 85). Une information aux arbitres sera faite par C. DECHOUX (pas dispo pour la tournée des sables) selon ses disponibilités avant les tournois, pour une formation prévue le 15 juin. L'info sera diffusée à tous les clubs. Guillaume pense que des arbitres salle peuvent être intéressés par le beach.

Le stage de beach d'avril est au point mort : les clubs sollicités n'ont pas répondu, M. LEVI DI LEON a sollicité un hébergement à la Baule qui a répondu favorablement. Un cadre est disponible (Alexis), reste à trouver deux autres pour compléter l'encadrement. E. SERY doit prévisionner un budget pour les familles. CR commission beach diffusé demain avec plus de détails sur besoin matériel notamment. Guillaume demande un cahier des charges le plus précis possible.

4) Développement

Suivi clubs

2 cycles de volley dans les écoles pour Guéméné (toujours preneurs d'une réflexion sur une mutualisation d'entraîneurs, peut-être avec Derval)... Vendrennes est en discussion avec l'école privée pour des séances (nous leur avons aussi suggéré d'étudier l'ouverture d'une école de volley), Saint Léger s/s Cholet était demandeur d'aide pour renouveler des conventions avec les écoles (fait auparavant et arrêté), modèles de courriers envoyés + se positionneront pour l'organisation des compétitions régionales en fin de saison

Saint Barthélémy d'Anjou et Saint Herblain VB ont les 100 pts, cela ne les empêche pas d'étoffer leurs actions (Saint Barth va devoir valider son école de Volley pour remplir ses UF + demandeurs d'une réunion guide du dirigeant pour aider le bureau du club, Saint Herblain développe des actions dans les quartiers et reprendra peut-être la convention avec les écoles un peu mise en stand-by actuellement)

Saint Herblain et Vendrennes se sont positionnés pour l'organisation de Festyvolley 2020, Saint Barthélémy d'Anjou y réfléchit.

Livret jeune licencié : un avant-projet à finaliser pour mars par L. BESLY. Plus le projet goodies « réglettes » à finaliser pour le prochain Bureau. Les 2 devant être bouclés pour septembre prochain.

5) Manifestations

Festyvolley

Suivi financier Festyvolley

- Budget 2019 établi
- Demandes de subvention lancées auprès de la Région Pays de la Loire (convention d'objectifs Ligue) et du département de la Sarthe qui nous a notifié une réponse favorable pour un soutien financier et des lots, nous devons nous mettre en relation avec le service sport

Communication Festyvolley

- Article annonçant date et lieu paru sur site internet Ligue + info donnée aux clubs avec sollicitation pour l'inscription au transport
- Visuel flyer en cours de validation, nous allons pouvoir préparer prochainement sa diffusion aux clubs. Une affiche officielle viendra dans un second temps. Proposition de créer un bulletin de parrainage suite aux enquêtes réalisées lors des 2 dernières éditions où il apparaît une baisse de la participation des non licenciés.
- page site internet ligue mise à jour avec infos date, lieu, inscription transport (nous sommes en cours de transfert de l'ancien site généré avec la plateforme wix.com vers notre site Ligue car il n'est plus possible d'utiliser les versions blogs de wix)

Transport

- Demandes de devis lancées pour le transport par car + infos aux clubs envoyée afin qu'ils s'inscrivent au transport (date limite au 31 mars) – pas de car prévu dans le 72
- Attention les sociétés d'autocars ont peu de disponibilités pour le 16 juin donc il ne faudra sans doute pas attendre le 31 mars pour valider les devis, nous relançons les clubs pour avoir des réponses pour mi-mars

Logistique / Secours

- Echanges avec l'ASCA pour les démarches de recherche en poste de secours et gardiennage
- Lancement de la demande de devis pour la sono (Maud)
- Commande textile établie en janvier avec la commande groupée CASAL, nous avons commencé à recevoir les premières dotations de matériel

Equipe de gestion des sportives

- Maud sollicitera le comité 72 comme nous l'avions fait lors des précédentes éditions en Sarthe
- Lancement d'un sondage complémentaire pour créer une base d'équipe régionale qui pourrait être sollicitée chaque année ou en fonction des départements

Eurovolley

La vente des packs s'arrête le 14 mars, au moment où débutera la vente individuelle. A ce jour : 174 places vendues, soit 29 packs achetés et 29 offerts.

L'appel à candidature pour être volontaire va être lancé mardi 5 mars. Chaque volontaire devra s'inscrire via un formulaire. Les premiers entretiens commenceront la semaine du 18 mars.

Une formation recruteurs va être mise en place lundi 18 mars à la Maison des Sports de Nantes.

Sont volontaires : V. DUCASSE (72), C. FENEROL du CDOS 44 (44), E. PUISSANT, le stagiaire (44), R. SERY (85) et E. SERY (44), proposition à faire à R. JUNCKIERT (53); manque le 49, le comité revient vers vous pour une proposition de noms.

Gestion bénévoles : 3 pôles, 15 départements et 45 missions, ce qui représente 193 bénévoles à trouver. Les candidatures sont analysées, retenues à l'entretien (45 minutes) en journée, en soirée, le samedi matin.

Le 29 juin est une journée de rassemblement obligatoire pour tous les volontaires. Une formation par pôle est prévue fin août. La période d'action des bénévoles s'étale de J-5 à J+2. F. de BERNON ajoute que les élus suivent le même traitement. Une adresse email sera communiquée au moment de l'inscription et une plateforme spécifique pour avoir des infos et gérer les bénévoles. A ce jour, environ une trentaine de personnes sont candidates.

La billetterie à l'unité va être lancée mi-mars.

Les visuels arrivent peu à peu à la Ligue : photoboost pour photo. En attente d'un trampoline pour mesurer la hauteur de saut.

Un planning sera mis en place pour faire tourner les visuels sur les événements. Une caution est à demander. Le CD 49 se positionne sur les finales M17F au SCO et son tournoi estival des 13 & 14 juillet.

M. CHENARD et E. SERY ont répertorié pour chaque action sociale les besoins en volontaires pour assurer l'animation et gérer la communication. Elles solliciteront les clubs pour avoir des volontaires.

Finales Régionales

Voir ci-dessus.

Tournée des Sables

Réunion il y a quelques semaines avec la FF Volley : avancement de certains points, d'autres piétinent, notamment l'assurance. Après contact, l'annulation est envisagée par AMOS. F. DE BERNIN a provoqué une réunion avec AMOS : au niveau politique, on perd toute crédibilité si on annule pour la 2^{ème} fois. Le CD 44 a rencontré les représentants du « pacte de coopération » du Conseil Départemental, avec un dossier déposé pour une demande de 6 000 €, en action comité. Or, le CD ne donnera pas cette somme. Il faut orienter la demande sur des actions au féminin, notamment sur les animations le 8 mai avec le public de l'île et le 9 mai. Animation le matin animée par A. POTRHON et M. LEVI DI LEON.

Conclusion : si on veut que cette tournée se tienne, ne connaissant pas la participation de la région et du département, mais déduisant la participation de la FF Volley sur les textiles, il resterait à charge 5 000 €. F. DE BERNON pense qu'il faut mettre de l'argent de nos fonds propres, on ne peut pas toujours compter sur les subventions. Le tour des partenaires privés amène 2 000 €. Le budget total est de 17 100 €. G. PAPIN propose de fournir un exemple de budget réalisé sur un événement similaire.

Décision : le Bureau est favorable à un déblocage de fonds propres pour le financement de la Tournée des Sables, mais il faut donc réétudier le budget complet, notamment en revoyant à la baisse les charges (repas, hébergement).

6) Sport santé

Prochaines actions sport santé :

Tournoi volley assis VBN : dimanche 17 mars.

Premiers de cordées : mercredi 3 avril à la MMArena du Mans : structures support : Comité 72 et JS Coulaines.

Tournoi volley assis à Bouguenais, le 6 avril.

Samedi 21 avril, étape du challenge volley assis aux Sables d'Olonne avec un créneau d'initiation le matin ouvert aux clubs (info à transmettre via la Ligue).

7) Finances :

Commission financière : du retard est pris dans la saison comptable 2018-2019 du fait de changement de logiciel comptable. Une réunion a eu lieu avec S. BIRON, M. BRUGIER, C. GANGLOFF, J-M. QUENTIN, E. SEREY et F. de BERNON. Les choses ont été dites, des solutions proposées par C. GANGLOFF. Mais M. BRUGIER n'accepte pas de s'adapter à une nouvelle méthode de travail et a décidé d'arrêter ; elle a ramené tous les documents qu'elle avait chez elle. En conséquence, la Ligue cherche un volontaire pour la remplacer. F. de BERNON doit prévoir une autre réunion de travail avec S. BIRON pour faire le point de nos besoins et afin qu'il dise ce dont il est apte à faire. Elle demande à J-M. QUENTIN de l'accompagner sur cette action. A noter qu'avant, Serge faisait la saisie comptable. Le souci est donc de trouver un élu pour faire soit la saisie, soit les licences. Un état du reste à devoir aux élus entre 1^{er} novembre et 31 décembre est à mettre au paiement prochainement par C.GANGLOFF.

Budget 2020 : dès que 2018 sera clôturé et 2019 avancé.

8) Questions diverses :

Site ligue : il y a des erreurs à corriger. J-M. QUENTIN fait un retour.

Pôle : E. CARTRON : outre le souci de paiement de la formation l'an passé, elle pose cette année d'autres problèmes : comportement, harcèlement, discipline, vol, bagarre et de nouveau, absence de paiement depuis 3 mois. De nombreux contacts ont été pris par E. SEREY auprès des parents par téléphone, email et un courrier recommandé les avertissant la maman que leur fille serait privée de jeu et d'entraînement a été envoyé.

Résultat : réception de 2 chèques à encaisser à 8 jours d'intervalle au plus tard le 31 mars, soit peu avant les interpoles.

Décision : encaisser les 2 chèques, mais ne pas faire participer E. Cartron aux InterPoles.

Achat 2 kits volley du 49 : le bureau valide la demande d'achat de 2 kits volley auprès du CD 49, dans l'objectif de les avoir au plus tard le 1^{er} avril pour notamment Premiers de Cordée. Leur coût sera soumis à demande de subvention.

Achat tablette (festyvolley), logiciels de création graphique : Selon G. PAPIN, il est possible d'avoir Photoshop : 275 € ; avec illustrator : 2 x 280 €.

Sections Sportives Scolaires : Financements à revoir selon 3 niveaux pour REZE SSR, pour MAYENNE SSL et pour SSD.

Quant à la section scolaire beach ; s'il n'y a plus d'accord de l'établissement, elle ne peut plus perdurer. En Vendée, les sections sportives sont transférées vers une académie de sports. A suivre.

Projet d'ouverture de section sportive au Mans ; à voir avec C. LUYS.

Projet terrain beach à Sablé : V. DUCASSE informe que la communication n'est pas claire entre le Maire et le Proviseur et qu'il n'est pas exclu que ce projet ne se fasse pas.

Fin A 23 h 30

La Secrétaire de Séance

Pascale ROBINEAU